

POINT.P DÉPLOIE DES RÉFÉRENTS AIDE À LA RÉNOVATION DANS SES POINTS DE VENTE

POINT.P met en place un dispositif unique en France en déployant un réseau de RAR (Référént Aide à la Rénovation) dans ses agences. Un programme qui s'accompagne d'une tournée « ACTION RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE » de deux mois et d'une communication spécifique en radio, TV et digitale.

POINT.P : ACTEUR ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION

Avec plus de 5 millions de logements considérés comme des passoires thermiques par l'Observatoire National de la Rénovation Énergétique, rénover est plus que jamais un enjeu stratégique. Le gouvernement a, par ailleurs, annoncé 200 000 rénovations aidées par le pilier « Performance » dès 2024.

Mais lutter contre le réchauffement climatique, améliorer la qualité de vie, hiver comme été, et réduire la facture énergétique est un triple défi qui ne peut être relevé sans un nombre suffisant d'artisans certifiés RGE.

Or, le nombre d'entreprises ayant la mention RGE a diminué en un an, passant de 65 013 en 2021 à 63 000 au 31 décembre 2022 selon les chiffres de l'Ademe. Lourdeurs administratives, complexité, coût financier, temps passé... les freins avancés sont nombreux.

POINT.P s'attache à trouver les leviers pour aider les artisans à passer ce cap indispensable pour développer leur entreprise et répondre aux besoins du marché de la rénovation énergétique. Configurateur d'ouvrage (**SOLU+**), simulateur de rénovation énergétique (**CAP RENOV...**), programme de primes CEE (**RENOPRIM**), accompagnement avec **OBJECTIF RGE...** autant de dispositifs qui doivent concourir à aider les professionnels.

D'ici fin d'année 2024, POINT.P aura formé des RAR (Référénts Aide à la Rénovation) dans ses 900 agences pour porter l'information en direct auprès des artisans.

UN DISPOSITIF UNIQUE DE 1 000 RAR

Le rôle des RAR est essentiel puisqu'ils ont pour mission d'informer et d'accompagner les artisans dans le dédale des dispositifs d'aides existants. Ils permettent ainsi une meilleure compréhension pour une intégration simplifiée des aides à la rénovation énergétique dans les offres que font les professionnels dans le cadre de leurs chantiers. POINT.P a bien saisi l'urgence de donner toutes les clés aux artisans sur ce sujet phare. C'est pour cela que l'Enseigne a décidé de développer son dispositif de RAR en agences afin d'apporter le maximum d'informations à ses clients en direct.

Ainsi, l'ensemble des ATC (attachés technico-commerciaux) de POINT.P va entrer progressivement dans le programme de formation OSCAR pour devenir RAR. Plus de 270 le sont déjà à date. Au total, ce sont 1 000 personnes (ATC mais aussi chefs d'agences) qui seront RAR. Un dispositif unique en France, qui s'appuie sur la grande proximité des ATC avec les clients professionnels de POINT.P.



L'objectif est d'accompagner les artisans vers la qualification, sésame indispensable pour bénéficier des aides, en leur délivrant toutes les informations sur les enjeux de la rénovation énergétique et en les aiguillant pour se (re)mettre à niveau.

Pour cela, les ATC suivent le programme de formation spécifique constitué de 3 étapes clés :

- Etape 1 : L'ATC doit avoir réalisé et réussi le MOOC dans un délai de 4 semaines après le début de son engagement.
- Etape 2 : Il est alors éligible à la formation présentielle d'une journée sur la constitution de A à Z d'un dossier de prime CEE et MaPrimeRénov', des pièces justificatives au parcours du dossier. Cette journée est organisée par les responsables RH formation de POINT.P, soit en agence, soit au Campus Pro POINT.P. La formation est dispensée par un prestataire indépendant (CONSONEO).
- Etape 3 : L'ATC devenu RAR doit accompagner un client sur les aides à la rénovation énergétique 6 semaines maximum après la formation et déclarer son action sur la plateforme OSCAR.

Des modules de formation continue seront proposés tout au long de l'année afin de maintenir un niveau d'expertise élevé de tous les ATC RAR POINT.P.

Le dispositif se déploie en plusieurs étapes :

Cinq régions POINT.P ont aujourd'hui terminé leur déploiement : Normandie, Rhône-Alpes, Bretagne/Pays-de-Loire, Est et Ile-de-France. A ce jour, plus de 270 ATC POINT.P sont déjà devenus RAR sur la base du volontariat.

L'objectif est de disposer de 1 000 RAR répartis dans toute la France, soit au minimum un RAR par bassin d'activité, afin d'accompagner de façon efficace les 37 000 clients RGE de POINT.P et de sensibiliser ceux qui ne le sont pas encore.



LA QUALIFICATION RGE REMBOURSÉE

L'ambition de POINT.P est d'accompagner durablement ses clients artisans dans ce grand chantier avec ses 1.000 conseillers-experts, ses services, ses produits et surtout le remboursement de la qualification RGE. Cette qualification est le sésame pour les aides financières et elle garantit que les artisans ont les compétences requises pour la rénovation énergétique.

Du 2 octobre au 30 décembre, l'Enseigne rembourse les artisans, de tous les frais engagés sur les services POINT.P par lesquels ils seront passés (Objectif RGE, Accompagnement au montage du dossier RGE), soit un montant maximal de 374 €. Ce remboursement est lié à l'obtention du label RGE et ne concerne pas les coûts induits par la demande de qualification auprès de Qualibat.

Avec cette offre, s'ajoute une opération commerciale sur la première quinzaine d'octobre portant sur une gamme de produits isolants.

TOUR DE FRANCE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis le 19 septembre et jusqu'au 16 novembre, POINT.P va à la rencontre des artisans. Trois camions sillonnent les routes et s'arrêtent dans 70 agences POINT.P. L'objectif est double : célébrer les 6 ans de la communauté de clients Génération Artisans et accompagner la campagne « **Action Rénovation Énergétique** ».

Tout au long de ce parcours, les équipes de POINT.P vont à la rencontre des artisans pour les informer, organiser des sessions de présentation des outils et services incontournables pour s'emparer du sujet de la rénovation énergétique.

POINT.P DANS LES MEDIA ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour accompagner son dispositif, POINT.P prend la parole en radio (RTL, Europe 1 et RMC), en presse (Le Moniteur et l'Equipe) ainsi que sur les réseaux sociaux avec des vidéos étonnantes avec Booder. Dès le mois d'octobre, la communication s'étend à la télévision avec deux spots consacrés au confort d'hiver et au confort d'été (TV Canal +).

A PROPOS DE POINT.P

Grâce à son réseau de plus de 1 000 points de vente et de 235 showrooms, POINT.P accompagne tous les projets de construction, de rénovation et d'aménagement. Acteur de la rénovation énergétique et de la décarbonation, l'enseigne commercialise tous les produits, solutions et services, permettant de construire un habitat économe, confortable et durable. Elle offre des conseils d'experts dans les gammes gros œuvre, plâtrerie, isolation, couverture, carrelage et revêtements, menuiserie intérieure et extérieure. Proche des professionnels du bâtiment comme des particuliers, POINT.P mobilise le meilleur de la communauté de l'habitat (partenaires industriels, artisans, prescripteurs...) et développe des outils digitaux innovants pour faciliter la réussite de leurs projets. Principale enseigne de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France, POINT.P compte 11 500 collaborateurs. www.pointp.fr et sur      

A PROPOS DE SAINT-GOBAIN DISTRIBUTION BÂTIMENT FRANCE

Saint-Gobain Distribution Bâtiment France (SGDB France), filiale du Groupe Saint-Gobain, est le premier distributeur de matériaux de construction en France, au service des professionnels et de ceux qui s'investissent dans l'amélioration de leur habitat. Ses principales enseignes sont POINT.P, Cedeo, Asturienne, PUM, SFIC, La Plateforme du Bâtiment, Dispano, Panofrance, CLIM+ et CDL Elec. Grâce à ces dernières, Saint-Gobain Distribution Bâtiment France dispose d'un réseau de plus de 2 000 points de vente à travers l'hexagone. Pour compléter son offre, SGDB France a lancé La Maison Saint-Gobain (lamaisonsaintgobain.fr), une plateforme d'inspiration, de conseils et de services pour accompagner les particuliers de A à Z dans leurs projets d'aménagement et de rénovation pour un habitat plus confortable, plus sain et plus responsable. <https://carrieres.sgdb-france.fr/> et sur     

Téléchargez le communiqué de presse
et les visuels sur le site www.clccom.com

CONTACT PRESSE POINT.P

CLC Communications

Tél. 01 42 93 04 04

Christelle Grelou - 06 46 54 94 51 | c.grelou@clccom.com

Ingrid Jaunet - i.jaunet@clccom.com

Anaëlle Djadjo – a.djadjo@clccom.com



VOTRE RÉUSSITE COMMENCE ICI